



Requalification accident de travail

Par **Bart9**, le **12/08/2024** à **15:35**

Bonjour, Je souffre de l'attitude de mon responsable depuis plusieurs semaines (deux autres collègues en souffrent également). Il abuse de son statut de responsable, pression, menaces, propos déplacés ect. À la suite de l'incident de trop vendredi que j'ai pris comme une menace, j'ai tellement été choqué que j'ai contacté l'inspection du travail ainsi que la médecine du travail, et j'ai effectué un courrier à mon directeur. Je suis suivie en parallèle par une psychologue à qui j'ai déjà parlé de tout cela et que je viens de prévenir de ma situation. Elle m'a dit que cela pouvait être qualifié d'accident de travail. Est-ce vrai? Surtout est-ce encore possible? Et si oui, quelles sont les démarches? En sachant que je suis depuis samedi en arrêt de travail.

Est-ce qu'une requalification de mon arrêt en accident de travail est possible ?

Merci de vos réponses

Par **miyako**, le **13/08/2024** à **10:41**

Bonjour,

[quote]

Est-ce qu'une requalification de mon arrêt en accident de travail est possible ?[/quote]

Non, mais pourriez poursuivre votre employeur devant le Conseil des Prud'hommes, pour harcèlement moral au travail.

Je vous conseille de consulter un avocat spécialiste en droit du travail, afin de vous aider à monter un dossier complet. Il y a des consultations gratuites d'avocats, sur rendez-vous. Renseignez-vous auprès de votre maire..

Cordialement